



Conditions générales pour cours de drones

Version avril 2020

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales (CG) s'appliquent à tous les cours de drones (ci-après «cours») organisés par TCS Training & Loisirs SA, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier, indépendamment du lieu de cours.

2. Formation du contrat

Le contrat de cours est formé et revêt un caractère obligatoire lors de la réservation écrite, téléphonique ou électronique. En effectuant une réservation, le client accepte simultanément les présentes CG et le code d'honneur de la Fédération suisse de drones civils (FSDC). Le code d'honneur se trouve sur: www.drohnenverband.ch.

3. Eventail des prestations

Une description du cours ainsi qu'une version électronique des présentes CG se trouvent sur: www.training-events.ch.

À l'exception du cours pour débutant, où TCS Training & Loisirs SA met un drone à disposition des participants, les cours se déroulent avec le drone personnel.

Selon le lieu de cours, les participants peuvent se restaurer dans le restaurant de TCS Training & Loisirs SA sur place, ou dans un restaurant proche. Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours (sauf mention explicite). Il n'est pas servi d'alcool avant et pendant le cours.

4. Paiement

Les particuliers reçoivent, avec la confirmation de la date du cours, la facture payable dans les 30 jours à compter de la date d'émission. Si TCS Training & Loisirs SA ne reçoit pas le paiement avant le début du cours, elle se réserve le droit d'exclure le participant du cours. Dans un tel cas, les frais de cours restent dus.

Pour les réservations de groupe, TCS Training & Loisirs SA est en droit d'exiger, à tout moment, un acompte proportionné. Le montant de cet acompte et les conditions de paiement sont fixés dans la confirmation de réservation.

Les factures sans date d'échéance sont payables sans escompte dans les 30 jours à compter de la date d'émission.

5. Modification de réservation ; frais

Il est possible, avant la date du cours, de modifier celle-ci pour une autre date. La modification doit être faite par écrit (e-mail). TCS Training & Loisirs SA facture des frais de mutation pour chaque modification de réservation effectué dans un délai inférieure à 61 jours avant la date convenue initialement, ceci selon la règle suivante :

a) pour particuliers

Moment de la modification	Taxe de mutation
- entre 60 et 11 jours civils avant le cours	forfait de CHF 50 par résa
- entre 10 et 1 jours civils avant le cours	100% des frais de cours

b) pour groupes

Moment de la modification	Taxe de modification
- entre 60 et 31 jours civils avant le cours	30% des frais de cours
- entre 30 et 15 jours civils avant le cours	60% des frais de cours
- entre 14 et 1 jours civils avant le cours	100% des frais de cours

6. Annulation du cours par le participant; frais

En cas d'annulation par le client (résiliation), quelle qu'en soit la raison, TCS Training & Loisirs SA est en droit d'exiger une taxe d'annulation (dommage forfaitaire):

Moment de l'annulation	Taxe d'annulation
- entre 60 et 31 jours civils avant le cours	50% des frais de cours
- entre 30 et 15 jours civils avant le cours	75% des frais de cours
- entre 14 et 1 jours civils avant le cours	100% des frais de cours
- Absence/non-présentation ou présentation tardive	100% des frais de cours

La résiliation doit être faite par écrit (courrier ou e-mail). La date de réception de la résiliation (heures de réception: 08h00 - 17h00) est déterminante dans le calcul de la taxe d'annulation. En cas de doute, il incombe au client de fournir la preuve que la résiliation a été notifiée dans les délais.

7. Annulation de cours par TCS Training & Loisirs SA

TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de reporter ou d'annuler des cours lorsqu'un petit nombre de participant se sont annoncés, de même que si les conditions météorologiques ne permettent pas un déroulement du cours sans danger. Dans un tel cas, le client peut choisir entre une modification gratuite de la date du cours (sous réserve de disponibilités) et un remboursement du prix, tout autre dédommagement étant exclu.

8. Conditions de participation

L'âge minimum pour participer au cours de drone est de 16 ans.

Dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle de toutes les personnes impliquées dans le cours, les participants doivent, strictement respecter les instructions des instructeurs pendant la partie pratique.

Les circonstances suivantes peuvent mener à l'exclusion d'un cours, sans droit à remboursement:

- Infractions graves aux instructions des instructeurs ou au code d'honneur de la FSDC;
- Circonstances ne permettant pas une participation optimale au cours, notamment: sécurité de fonctionnement du drone insuffisante, état d'ébriété, consommation de stupéfiants.
- Maîtrise insuffisante de la langue du cours. L'instructeur est en droit d'exclure des participants du cours lorsque ceux-ci ne sont pas en mesure de suivre le cours en raison d'une connaissance inexistante ou insuffisante de la langue du cours.
- Absence de l'assurance obligatoire pour votre drone.

9. Nombre de participants au cours

Afin de pouvoir dispenser les cours dans les meilleures conditions, un nombre minimum ainsi qu'un nombre maximum de participants seront fixés pour chaque cours proposé.

Par conséquent, TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de modifier la composition des groupes afin d'éviter des cours avec trop ou trop peu de participants.

10. Assurance

Avec la réservation, le client confirme avoir conclu une assurance RC pour son drone. S'il existe pour le drone l'obligation de s'enregistrer selon le nouveau règlement européen relatif aux drones, il y a lieu de se munir de l'attestation de l'assurance RC pour une couverture de 1 million de francs suisse. Cette assurance n'est pas nécessaire pour participer au cours « Drone pour débutants ».

11. Protection des données

Avec la réservation, le client autorise TCS Training & Loisirs SA et le siège central du TCS à conserver, dans le cadre de leurs prestations et du sociétariat du TCS, toutes les données personnelles transmises par le client à TCS Training & Loisirs SA, à les utiliser (traitement administratif, analyse statistique, marketing) et à les transmettre à des tiers mandatés pour le traitement des données et soumis à une politique stricte de confidentialité, ainsi qu'à utiliser ces données dans le cadre du développement de nouveaux produits ou de nouvelles prestations.

12. Dispositions diverses

Pour des raisons de droits d'auteur, les photos et les prises de vue sont interdites sur le lieu de cours. Après concertation préalable, TCS Training & Loisirs SA peut accorder des dérogations.

TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de réaliser des photos et des prises de vue et de les utiliser gratuitement dans des brochures et d'autres publications.

Toutes éventuelles publications du client, de quelque nature qu'elles soient, dans lesquelles le lieu de cours est mentionné, doivent être préalablement soumises à TCS Training & Loisirs SA pour information et approbation.

13. Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques avec TCS Training & Loisirs SA sont régies par le droit suisse. Le for juridique compétent pour régler tous les litiges en relation avec les cours se trouve au siège de TCS Training & Loisirs SA. TCS Training & Loisirs SA se réserve le droit de poursuivre le client au siège de ce dernier.



Informations utiles pour les cours de drones



Afin de régler les formalités d'inscription, les participants sont priés de se présenter sur le lieu du cours 15 minutes avant le début de celui-ci.



Compte tenu du type de manifestation, on optera pour des vêtements sportifs et confortables. Comme la plupart du cours est en plein air, il est recommandé de revêtir une veste imperméable et coupe-vent.



Au début du cours, la batterie du drone doit être entièrement chargée. Attention aux éventuelles mises à jour du système.